

Conseil pour l'égalité entre les femmes et les hommes

equal.brussels soutient le **Conseil pour l'égalité entre les femmes et les hommes**. Cet organisme formule des avis et des recommandations sur les initiatives législatives et réglementaires qui ont ou peuvent avoir une influence sur l'égalité entre les femmes et les hommes.

Il rend des avis de sa propre initiative ou sur demande d'un membre du gouvernement, d'une commission du Parlement ou du Conseil économique et social de la Région.

Le gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale reçoit un rapport annuel des activités et de l'affectation des ressources financières. Le Conseil établit chaque année des plans de ressources et d'action pour les missions de l'année à venir.

Le Conseil est reconstitué tous les quatre ans.

Pour en savoir plus, [consultez le site « Goforequality »](#).